

Plan de réponse communautaire aux campements

2024-2026

Direction des programmes santé mentale et dépendance

MISE EN CONTEXTE

Le 16 avril 2024, le gouvernement du Canada a publié le *Budget de 2024 : Une chance équitable pour chaque génération*. Ce budget propose un financement à l'échelle pancanadienne de 250 millions de dollars sur deux ans (125 millions de dollars en 2024-2025 et 125 millions de dollars en 2025-2026) pour s'attaquer aux besoins urgents des campements et de l'itinérance hors refuge en apportant une réponse rapide et ciblée. En retour de ce financement, les provinces et les territoires doivent réaliser des investissements égaux à ceux du gouvernement fédéral (pour un total de 500 millions de dollars). Cette initiative s'inscrit plus largement au Plan du Canada sur le logement.

Dans le cadre de cette initiative, le financement ponctuel octroyé au gouvernement du Québec est de 24 778 908 \$ en 2024-2025 et de 24 778 908 \$ en 2025-2026. Les gouvernements du Canada et du Québec ont conclu une entente de principe le 29 novembre 2024.

Le financement pour l'itinérance hors refuge et les campements est une initiative distincte du programme Vers un chez-soi. Bien que les deux partagent des similitudes, ce nouveau programme se démarque par ses objectifs spécifiques et son approche. Il cible exclusivement les personnes 1) vivant en situation d'itinérance hors refuge, 2) vivant dans des campements ou 3) à risque imminent de basculer en itinérance hors refuge ou dans des campements.

Un élément clé de cette initiative est l'élaboration de plan de réponse communautaire aux campements (PRCC) par les établissements territoriaux de Santé Québec avec la collaboration des partenaires œuvrant en itinérance incluant notamment les municipalités. Ces plans sont une exigence de l'Entente. L'objectif de cet exercice est d'assurer une planification coordonnée, une communication claire et l'adhésion de la communauté aux mesures mises en place. Le présent document détaille les éléments qui doivent être inclus dans les PRCC.

FINANCEMENT

Certaines régions sociosanitaires sont ciblées par ce financement. La répartition financière est présentée ci-bas.

Répartition du financement de l'Entente Canada-Québec concernant l'itinérance hors refuge et campements

Répartition régionale pour les campements par établissement territorial de Santé Québec			
	Exercice 2024-2025	Exercice 2025-2026	Répartition totale
02 - Saguenay - Lac-Saint-Jean	562 740 \$	562 740 \$	1 125 480 \$
03 - Capitale-Nationale	2 331 990 \$	2 331 990 \$	4 663 980 \$
04 – Mauricie-et-le-Centre-du-Québec	1 168 349 \$	1 168 349 \$	2 336 698 \$
05 - Estrie	1 630 981 \$	1 630 981 \$	3 261 962 \$
06 - Montréal	11 860 167 \$	11 860 167 \$	23 720 334 \$
07 - Outaouais	1 788 330 \$	1 788 330 \$	3 576 660 \$
12 - Chaudière-Appalaches	739 170 \$	739 170 \$	1 478 340 \$
13 - Laval	605 608 \$	605 608 \$	1 211 216 \$
14 - Lanaudière	839 278 \$	839 278 \$	1 678 556 \$
15 - Laurentides	1 187 429 \$	1 187 429 \$	2 374 858 \$
16 – Montérégie	2 064 866 \$	2 064 866 \$	4 129 732 \$
Total	24 778 908 \$	24 778 908 \$	49 557 816 \$

PRINCIPALES ORIENTATIONS

Ce programme permet de financer des activités semblables à celles de Vers un chez-soi, mais cible spécifiquement la clientèle vivant en situation d'itinérance hors refuge, vivant dans des campements ou à risque imminent de basculer en itinérance hors refuge ou dans des campements.

Étant donné que ce financement est axé sur l'itinérance hors refuge et dans les campements, il est encouragé que les fonds soient utilisés pour des activités et des mesures de soutien telles que :

- des investissements en immobilisations;
- de l'accompagnement visant à favoriser la stabilité résidentielle;
- un rehaussement des services 24/7 incluant les haltes-chalear;
- des travailleurs de rue.

Le programme ne prévoit pas de découpage du territoire par volet de financement.

PLAN DE RÉPONSE COMMUNAUTAIRE AUX CAMPEMENTS (PRCC)

1. CONTEXTE RÉGIONAL

1.1 Description de la zone visée par le PRCC

La région de Lanaudière est connue pour son vaste territoire naturel et ses paysages variés. Elle s'étend au nord-est de la région métropolitaine de Montréal et est bordée par la région des Laurentides à l'ouest, la Mauricie à l'est, et le Fleuve Saint-Laurent au sud. Cette localisation lui confère une combinaison unique de zones urbaines, rurales, et sauvages.

Lanaudière couvre une superficie d'environ 12 500 km² et approximativement 250 km séparent le point le plus au sud à celui le plus au nord. Elle est divisée en six municipalités régionales de comté (MRC), regroupant plus de 50 municipalités. Voici les MRC et certaines de leurs principales villes :

1. L'Assomption : Comprends des municipalités comme Repentigny et L'Assomption.
2. Les Moulins : Inclus Terrebonne et Mascouche.
3. Montcalm : Saint-Lin–Laurentides, Rawdon.
4. Joliette : Joliette, Saint-Charles-Borromée.
5. D'Autray : Berthierville, Lavaltrie.
6. Matawinie : Saint-Donat, Saint-Michel-des-Saints.

Les villes de Repentigny, Terrebonne et Joliette sont les pôles urbains principaux, concentrant une grande partie de la population et des activités économiques de la région.

En 2021, Lanaudière comptait environ **525 000 habitants**, ce qui en fait une des régions les plus peuplées après les grands centres comme Montréal et Québec. Le territoire est partagé en deux réseaux locaux de services (RLS) distincts, caractérisés par une région fortement urbanisée côtoyant la région métropolitaine (RLS Sud) ainsi qu'une région rurale s'étalant sur des centaines de kilomètres (RLS Nord) et accueillant une population quasi équivalente à celle du sud, mais répartie sur un vaste territoire agricole et récréotouristique.

La région se distingue par une économie diversifiée, axée sur le commerce, l'industrie manufacturière, l'agriculture et le tourisme. De plus, elle connaît une forte croissance en raison de son attrait comme banlieue abordable pour les travailleurs de Montréal.

1.2 Description de l'état de l'itinérance hors refuge et dans les campements

À l'image de toutes les régions du Québec, la région Lanaudière est aux prises avec une présence de campement principalement dans les villes du sud de Lanaudière et à Joliette qui est la ville centre du nord de la région. Nous observons des campements qui se font et se défont tout au long de l'année. À certaines périodes, durant la dernière année, nous avons compté simultanément une douzaine de petits campements actifs et visibles dans la MRC Joliette et tout autant dans le sud de la région.

Plusieurs partenaires des communautés ont établi des stratégies afin d'aller à la rencontre des personnes dans les campements et favoriser la sortie de rue par des arrimages en maison d'hébergement ou vers les refuges. Aux nombres des partenaires, nous comptons les travailleurs de rue (Ô Travail de Rue Etc (OTRE) et le Travail de rue Le Trajet), l'équipe spécialisée en itinérance du CISSS de Lanaudière (l'ÉSIL), la maison d'Hébergement d'urgence Terrebonne (La HUTTE), la maison d'hébergement jeunesse Roland-Gauvreau et bien entendu les partenaires des équipes mixtes de police et des représentants des villes et des services d'incendie. Également, les équipes en dépendance et du suivi intensif dans le milieu du CISSS ont contribué selon les besoins.

Lors de l'exercice du dénombrement de 2022, 283 personnes ont été rencontrées pour la région Lanaudière, soit une augmentation de 35 % depuis le dénombrement de 2018. La HUTTE, qui est une maison d'hébergement ayant un pied à terre tant à Terrebonne qu'à Joliette, a rencontré à elle seule, au cours de l'exercice financier 2023-2024, 1761 personnes dans ses services de Halte, de dortoir et d'hébergement transitoire. Comme la ressource est à très bas seuil, 72 % des personnes accueillies présentaient un profil de chronicité à leur arrivée dans les services. C'est donc dire que la volumétrie des besoins est importante et que nous devons impérativement augmenter notre réponse aux besoins.

D'un point de vue qualitatif, une majorité d'hommes est observée en campement. Les femmes représentent environ une personne sur cinq bien que les données du dénombrement de 2022 nous ont permis de rencontrer 24,8 % de femmes cisgenres. Il y a autant des jeunes de 18 ans en campement que des gens ayant dépassé les 70 ans. La moyenne d'âge se situe autour de 40 ans, ce qui est assez conforme aux données du dénombrement et qui est observé dans les ressources du territoire.

Avec les différentes stratégies déployées, nous réussissons à ramener des personnes en hébergement régulièrement. Certains partenaires offrant l'hébergement acceptent d'augmenter leur nombre de places périodiquement (débordement) afin de répondre aux besoins. Outre les campements, les personnes en situation d'itinérance sont fréquemment rencontrées dans les urgences du territoire et dans différents lieux publics. Les policiers et les équipes mixtes sont régulièrement amenés à intervenir auprès des personnes qui dans certains cas ont des comportements dérangeants ou qui font peur à la population.

Du côté de Joliette, la Ville a mis en place une agence de sécurité afin d'assurer la sécurité et la quiétude face à l'augmentation de l'itinérance postpandémique. La situation s'est grandement améliorée sur le territoire par la mise en place de différentes stratégies notamment : rencontres citoyennes avec les marchands, participation du CISSS à des activités communautaires par un kiosque lors de journées thématiques, l'élaboration et la mise en application d'une trajectoire de démantèlement de campements et la création d'un outil sur les rôles des différents acteurs en itinérance. Toutefois, la situation requiert

néanmoins la poursuite d'interventions concertées qui s'actualisent par le déploiement d'un comité opérationnel en itinérance.

Par ailleurs, la région bénéficie actuellement de 31 unités du programme de supplément au loyer (PSL) en itinérance adulte qui sont toutes occupées en plus de compter 24 personnes en attente. Le coût des logements est prohibitif pour des personnes à faible revenu et le taux d'inoccupation de logements sur le territoire Lanaudois est sous la barre du 0,5 % ce qui est un autre obstacle au passage en logement des personnes en situation d'itinérance.

2. CONSULTATION DES PARTENAIRES

2.1 Description de la structure de gouvernance

La région de Lanaudière compte trois mécanismes de concertation visant à assurer une communication constante relative aux situations d'itinérance ou de précarité résidentielle. À ces trois instances, se sont ajoutés des comités opérationnels avec les villes de Joliette, Terrebonne et Repentigny. Ces rencontres sont sur une base régulière dans le contexte de la lutte à l'itinérance hors refuge et les campements afin d'assurer une communication régulière et d'adapter la réponse aux besoins des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir.

Le CRIL assure une responsabilité en lien avec le PARCI, le suivi de coordination régionale en itinérance et le continuum de services en itinérance.



Une description détaillée de la structure de gouvernance est définie dans le *Plan d'action régional et communautaire intégré en itinérance (PARCI) 2022-2024* aux pages 14 et 15.

2.2 Description des tables de concertation

Comité régional en itinérance de Lanaudière (CRIL)

Le CRIL agit comme comité directeur en itinérance pour la région. Il vise à assurer la continuité et l'accès aux services pour les clientèles itinérantes en facilitant les transactions et les transitions intersectorielles, en plus d'assurer le suivi du plan d'action régional en itinérance découlant du PAII. Dans un but de réseautage, la composition du CRIL comprend maintenant 4 membres de la Table d'action prévention en itinérance de Lanaudière (TAPIL) ainsi que des représentants d'Emploi-Québec, des centres de services scolaires, le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), des représentants des services de police du territoire et, bien entendu, des représentants des directions cliniques du CISSS de Lanaudière. Il est à noter que la Communauté autochtone de Manawan est également invitée à se joindre au comité. Les rencontres se tiennent quatre fois par année et sont animées par le responsable du dossier en itinérance du CISSS de Lanaudière en collaboration avec un comité de coordination issu du CRIL. Des sous-comités sont mis en place dans le but d'assurer l'avancement des travaux et d'établir une communication fluide avec les autres partenaires du territoire lanauois.

Table action prévention en itinérance de Lanaudière (TAPIL)

Celle-ci regroupe 27 partenaires communautaires et des représentants du CISSS de Lanaudière. Il y a des représentants des hébergements d'urgence en itinérance, des organismes en travail de rue, des cafés de rue ainsi que d'autres organismes sensibles à la réalité de l'itinérance tels que le Conseil de la nation Atikamekw. La TAPIL se réunit formellement de quatre à six fois par année et assure le suivi de différents dossiers en ajoutant, au besoin, des rencontres thématiques en fonction du contexte et des événements. Un comité de coordination voit à la préparation des rencontres annuelles. La TAPIL a pour principale mission de rassembler les acteurs concernés par le phénomène de l'itinérance dans Lanaudière, et ce, dans une perspective de prévention et d'action, afin de s'assurer que les personnes touchées par cette réalité soient reconnues, écoutées et qu'elles reçoivent les services auxquels elles ont droit selon leurs besoins.

Communauté de pratique en itinérance

Cette communauté de pratique assure la fluidité des services et intensifie les niveaux de partenariat. Cette communauté est basée sur les complémentarités de chacun ainsi que sur le partage des compétences. Les participants sont majoritairement des intervenants ou des collaborateurs œuvrant directement auprès des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir. Ils se réunissent quatre fois par année dans l'intention de partager leurs savoirs à travers la présentation d'étude de cas, d'identifier les bris de services et d'agir en complémentarité et en cohérence des travaux réalisés avec l'ensemble des instances en matière de lutte à l'itinérance de la région.

Comités opérationnels

Les trois comités opérationnels avec les villes de Joliette, Terrebonne et Repentigny ont été créés afin de favoriser un espace de réflexion orienté vers les enjeux en itinérance au niveau de la cohabitation sociale. Concrètement, les rencontres permettent la recherche de solutions concertées parmi les intervenants terrain qui appliqueront les mesures rapidement. Les réunions se tiennent environ à toutes les deux semaines pour chacune des villes. Les partenaires impliqués dans ce regroupement sont notamment : des représentants du CISSS de Lanaudière, représentants des villes, partenaires communautaires, policiers et commerçants. Les différents acteurs se sont engagés à maintenir une contribution constante, opérationnelle et à laisser le volet politique et développement au niveau des structures de concertation existantes tel que la TAPIL et le CRIL.

3. PRIORITÉS DE LA COMMUNAUTÉ ET SES OBJECTIFS

3.1 Vision de la communauté

La vision qui se dégage au travers des différentes structures de gouvernance et des tables de concertation dans la région de Lanaudière est la collaboration et une volonté démontrée de travailler en intersectorialité dans le respect des rôles et des limites de chacun. La région s'est dotée de mécanismes favorisant une communication et une mise en action constante afin de répondre aux enjeux des communautés en misant sur les capacités de tous les acteurs : communautaires, publics, municipaux ainsi que des services de police. Les principes émis dans le cadre du présent financement sont déjà bien implantés dans les pratiques des différents partenaires impliqués dans la lutte à l'itinérance.

L'ensemble des partenaires sont déterminés à accompagner les personnes à sortir de l'itinérance en offrant des services humains favorisant notamment l'intégrité et la dignité des personnes desservies. Ainsi, une variété de stratégies visant à éviter les pertes lors de fermeture ou de sortie de campement ont été mises en place. Des intervenants de différentes équipes sont également mobilisés afin de soutenir les personnes dans leur trajectoire de sortie de l'itinérance.

Les bonnes pratiques en matière d'itinérance hors refuge et campements sont au cœur des discussions. Les principes directeurs retenus par l'ensemble des partenaires intersectoriaux sont notamment ceux qui sont énoncés dans le cadre du PRCC, soient :

- Une approche visant à assurer la dignité des personnes ;
- L'approche visant à favoriser la stabilité résidentielle avec accompagnement;
- Une planification et une mise en œuvre inclusives;
- La transformation des refuges;
- Une coordination pour une prestation cohérente, équitable et efficace des services.

Les pratiques visant la stabilité résidentielle et l'accompagnement dans le processus de maintien en logement sont une priorité au niveau des actions posées par les partenaires de la collectivité. Outre les moyens déjà à la disposition par les financements *Vers un chez soi (VCS)* et le *Plan d'action interministériel en itinérance (PAII)*, une attention particulière est préconisée pour accompagner les personnes vers le logement et poursuivre le soutien afin de favoriser une réinsertion durable.

3.2 Objectifs à court et moyen terme

Au cours des dernières années, des efforts considérables ont été déployés dans la région afin d'augmenter la capacité d'accueil des personnes en situation d'itinérance dans les ressources d'hébergement transitoires. Ainsi, Lanaudière a plus que doublé la capacité en offrant par le fait même des services à bas seuil. Par ailleurs, des places ont été créées afin d'accueillir spécifiquement des femmes et leurs enfants afin de prévenir des situations d'itinérance où favoriser une réponse pour celles d'entre-elles qui s'y trouvaient.

Les objectifs se sont centrés sur la capacité d'accueil afin d'accompagner les personnes à sortir de la rue, mais surtout de s'éloigner de façon durable de l'itinérance. Les objectifs ciblés pour l'appel de projets concernant le financement à l'itinérance hors refuge et les campements vont donc en ce sens et vise à favoriser une réponse rapide en augmentant la capacité et aussi en mettant en place des stratégies afin de supporter l'accompagnement des personnes désaffiliées et en campement pour qu'ils aient accès aux services.

4. PLAN D'INVESTISSEMENT

4.1 Description des investissements de contrepartie du Québec en lien avec les campements et l'itinérance hors refuge

Cette section détaille la description des mesures financées par le gouvernement du Québec dans le cadre du *Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026 (PAII)*. Ces investissements s'inscrivent en cohérence avec l'esprit de ce financement pour des activités comparables investies dans la communauté et qui démontrent que les activités contribuent à offrir une réponse à l'itinérance hors refuge et aux campements. La période couvre les exercices 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026 pour les mesures ciblées :

- 1.1 : Dédier des unités de supplément au loyer avec accompagnement à des jeunes vulnérables qui quittent les centres de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation (secteur A);
- 3.1 : Rehausser le continuum de services en dépendance pour les personnes en situation d'itinérance (secteur C);
- 5.3 : Augmenter l'offre de services d'accompagnement en logement transitoire et permanent (secteurs A et C);

- 6.1 : Soutenir et consolider le continuum d'hébergement d'urgence et de transition (secteur C);
- 6.2 : Consolider les services de proximité en itinérance (secteur C);
- 10.1 : Contribuer à réaliser des projets visant à réduire l'itinérance des Premières Nations et Inuit (cette mesure peut s'appliquer à plusieurs secteurs d'activités, dépendamment de l'activité financée dans la région).

Source de financement	Description de l'investissement	Secteur d'activité correspondant	Année d'investissement par exercice financier	Montant du financement
PAII 1.1 - Dédier des unités de supplément au loyer avec accompagnement à des jeunes vulnérables qui quittent les hébergements liés à la protection de la jeunesse	<p>Ces investissements visent à dédier des unités de suppléments au loyer avec accompagnement selon l'approche SRA pour un profil de jeunes à risque imminent d'instabilité résidentielle.</p> <p>Une étude menée au Québec (Goyette et al., 2019) démontre que près du tiers des jeunes qui sortent les centres de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation (CRJDA) sont en situation d'instabilité résidentielle, une donnée confirmée par les résultats du dénombrement ponctuel 2022. Plus de la moitié fréquentent les refuges (MSSS, 2023), tandis que le reste se trouve dans des situations précaires, y compris des campements.</p>	<p>A et B : Ces investissements sont en cohérence avec les principes directeurs et les activités admissibles de l'initiative fédérale, qui permettent entre autres aux personnes de faire la transition vers un logement plus sécuritaire, adéquat et stable et d'agir sur le risque de bascule en situation d'itinérance de ces jeunes.</p>	2023-2024	68 500,00 \$
			2024-2025	68 500,00 \$
			2025-2026	68 500,00 \$
PAII 3.1 - Rehausser le continuum de services en dépendance pour les personnes en situation d'itinérance	<p>Ces investissements visent à adapter les ressources existantes afin de permettre, entre autres, un hébergement sécuritaire aux personnes souffrant de problèmes de dépendance, qui rencontrent souvent des obstacles d'accès à certaines ressources d'hébergement d'urgence et services. De plus, les investissements permettent de rehausser les équipes de liaison dans les urgences hospitalières qui offrent un accompagnement pour planifier la sortie de la personne après une hospitalisation. Dans le rapport sur le dénombrement 2022 de Montréal, 54 % des personnes sondées rapportent un problème de consommation de substances. Cette proportion s'élève à 80 % pour les personnes ayant passé la nuit à l'extérieur.</p>	<p>C : Ces investissements sont en cohérence avec les principes directeurs et les activités admissibles de l'initiative fédérale, qui permettent la création et/ou la transformation de lieux inclusifs et à haut seuil. Également, ils permettent de viser le rehaussement de services qui agissent sur le risque de bascule en situation d'itinérance des personnes à leur sortie des centres hospitaliers.</p>	2023-2024	362 800,00 \$
			2024-2025	362 800,00 \$
			2025-2026	362 800,00 \$
PAII 5.3 - Augmenter l'offre de services d'accompagnement en logement transitoire et permanent	<p>Ces investissements visent à augmenter l'offre de services d'accompagnement en logement transitoire et permanent. Ils s'inscrivent dans les initiatives de stabilité résidentielle avec accompagnement (SRA), qui visent à offrir des services de soutien personnalisé et adapté aux particularités de ce profil de population, pour favoriser leur stabilité résidentielle. Les projets SRA s'accompagnent de Programmes de subventions aux logements (PSL) qui sont offerts attribués aux personnes par le biais de l'accès coordonné et basé sur des critères de priorisation basés sur la vulnérabilité des personnes. De plus, l'augmentation de l'offre de logements transitoires et permanents permet aux personnes en situation d'itinérance se retrouvant en situation hors refuge et/ou dans les campements de bénéficier de mesures de soutien favorisant leur accès à un logement adéquat et stable.</p>	<p>A et C ; Ces investissements sont en cohérence avec les principes directeurs et les activités admissibles de l'initiative fédérale, qui permettent aux personnes en situation d'itinérance de faire la transition vers un logement plus sécuritaire, adéquat et stable et de fournir des services qui visent à améliorer la santé et le bien-être de ces personnes.</p>	2023-2024	414 050,00 \$
			2024-2025	414 050,00 \$
			2025-2026	414 050,00 \$

PAII 6.1 et 6.2 - Soutenir et consolider le continuum d'hébergement d'urgence et de transition	Ces investissements visent à soutenir et consolider le continuum d'hébergement d'urgence et de transition pour accompagner vers des voies de sorties les personnes se retrouvant en situation d'itinérance. Ils contribuent également à adapter les services du continuum d'hébergement d'urgence et de transition aux besoins des populations vulnérables, y compris les femmes, les jeunes et les autochtones, en cohérence avec les besoins identifiés dans les cartographies régionales. La consolidation du continuum d'hébergement favorise également une approche coordonnée des services.	C : Ces investissements sont en cohérence avec les principes directeurs et les activités admissibles de l'initiative fédérale, qui permettent de réduire la pression sur les ressources d'hébergement d'urgence, qui refusent des personnes par manque de place. Ils favorisent l'accès, ce qui contribue à diminuer le nombre de personnes devant recourir à des campements.	2023-2024	688 700,00 \$
			2024-2025	688 700,00 \$
			2025-2026	688 700,00 \$
PAII 6.3 - Consolider les services de proximité en itinérance	Ces investissements visent à consolider les services de proximité en itinérance, ce qui permet de rejoindre directement les personnes en situation d'itinérance dans leurs milieux de vie, incluant les lieux extérieurs et les campements, pour leur offrir les services dont elles ont besoin, notamment par le biais d'initiatives « d'outreach ». Également, ils visent l'adaptation de ressources d'hébergement existantes en dédiant des places à des personnes en situation d'itinérance ayant plusieurs troubles concomitants et ayant habituellement peu accès aux ressources étant donné leur profil. Enfin, ils visent le soutien aux services existants, pour les rendre plus équitables et accessibles.	C : Ces investissements sont en cohérence avec les principes directeurs et les activités admissibles de l'initiative fédérale, qui permettent de répondre également aux obstacles immédiats des personnes ciblées par le financement (ex., assurer une prestation de services inclusive et équitable et traiter les causes fréquentes de l'évitement des refuges)	2023-2024	218 600,00 \$
			2024-2025	218 600,00 \$
			2025-2026	218 600,00 \$
PAII 10.1 : Contribuer à réaliser des projets visant à réduire l'itinérance des Premières Nations et Inuit	Ces investissements visent à réaliser des projets dont l'objectif est de réduire l'itinérance des Premières Nations et Inuit. Ils permettent d'augmenter l'offre de services d'accompagnement en logement transitoire et permanent, et de soutenir et consolider le continuum d'hébergement d'urgence et de transition grâce à des projets culturellement adaptés. Entre autres, le soutien financier permet également l'ajout de modalités d'accompagnement adaptées à la réalité des Premières Nations et Inuit, un groupe surreprésenté dans la population en itinérance. Lors du dénombrement de personnes en situation d'itinérance de 2022, c'était environ 13 % des personnes répondantes qui s'identifiaient comme Autochtones (Premières Nations, Inuit, Métis ou autres peuples autochtones). Ces derniers étaient proportionnellement moins nombreux à avoir passé la nuit dans une ressource d'hébergement (transition, mixte ou pour personnes victimes de violence).	Ces investissements sont en cohérence avec les principes directeurs de l'initiative fédérale et l'ensemble des activités admissibles, qui permettent de répondre de façon culturellement adaptée aux besoins spécifiques des Premières Nations et Inuit en itinérance.	2023-2024	0,00 \$
			2024-2025	0,00 \$
			2025-2026	0,00 \$

4.2 Élaboration du plan d'investissement pour le financement du fédéral

Le plan d'investissement a été réalisé suivant l'appel de projets lancé par le CISSS auprès de ses partenaires. Au total, 11 projets ont été déposés en excluant le fonds d'urgence et les frais d'administration du programme du CISSS pour un montant cumulatif de 3 120 992\$. Une priorisation de certains projets a été faite afin de respecter le financement octroyé de 1 678 556 \$. Conséquemment, 9 projets ont été retenus et 2 ont été mis de côté.

Nom du secteur d'activité correspondant	Coût par année 2024-2025	Coût par année 2025-2026	Description
Dépenses administratives (F)	125 891,70 \$	125 891,70 \$	Administration du programme par le CISSS
Services de soutien à la clientèle (C)	25 000 \$	25 000 \$	Fonds d'urgence CISSS
Services en matière de logement (A) Services de prévention et d'orientation vers des services offerts à l'extérieur des refuges (B) Services de soutien à la clientèle (C) Investissement en immobilisations (D)	303 000 \$	303 000 \$	Projet : <i>Sortie des campements</i> Hébergement d'urgence Terrebonne (HUTTE)
Services en matière de logement (A) Services de prévention et d'orientation vers des services offerts à l'extérieur des refuges (B) Services de soutien à la clientèle (C)	14 467,50 \$	14 467,50 \$	Projet : <i>Accompagnement, prévention et orientation hors refuge et campements</i> Travail de rue Lavaltrie
Services en matière de logement (A) Investissement en immobilisations (D)	80 000 \$	80 000 \$	Projet : <i>Pour une intégration réussie "chez soi"!</i> Maison d'hébergement jeunesse Roland-Gauvreau
Investissement en immobilisations (D)	150 000 \$	150 000 \$	Projet : <i>Un cadre à l'apprentissage de la vie domestique</i> Maison d'hébergement jeunesse Roland-Gauvreau
Services en matière de logement (A) Services de soutien à la clientèle (C)	79 670,50 \$	79 670,50 \$	Projet : <i>Une marche à la fois</i> Maison l'Intersection

Nom du secteur d'activité correspondant	Coût par année 2024-2025	Coût par année 2025-2026	Description
Services de prévention et d'orientation vers des services offerts à l'extérieur des refuges (B) Services de soutien à la clientèle (C) Investissement en immobilisations (D)	51 948,30 \$	51 948,30 \$	Projet : O.A.S.I.S. Ô Travail de Rue Etc (OTRE)
Services de soutien à la clientèle (C)	5 000 \$	5 000 \$	Projet : <i>Remise à 9</i> UNIATOX
Services de prévention et d'orientation vers des services offerts à l'extérieur des refuges (B)	4 300 \$	4 300 \$	Projet : <i>Itinérance hors refuge et campements, fonds de dépannage</i> Café de rue Terrebonne
TOTAL:	839 278 \$	839 278 \$	Financement total du fédéral 1 678 556 \$

5. RÉSULTATS RÉGIONAUX

Cette section détaille les résultats, les cibles et les indicateurs de suivi qui seront utilisés pour mesurer les progrès réalisés dans la réduction de l'itinérance hors refuge et dans les campements, ainsi que la prévention de situations imminentes d'itinérance hors refuge ou dans les campements. Pour chaque résultat visé, un plan indique la cible définie par la communauté et les indicateurs utilisés pour en mesurer la progression jusqu'à la fin de l'initiative fédérale en mars 2026.

Secteur d'activité	Résultat attendu	Indicateur	Cible
Services en matière de logement (A)			
Hébergement d'urgence Terrebonne (HUTTE)	Supporter le départ en logement par l'achat de petits meubles et accessoires	Nombre de personnes ayant bénéficié du service	75 personnes en situation d'itinérance hors refuge qui ont bénéficié du service
Travail de rue Lavaltrie	Supporter l'hébergement d'urgence, contribuer au paiement du loyer et aider pour l'aménagement d'un logement	Nombre de personnes ayant bénéficié du service	<ul style="list-style-type: none"> Faire une alliance avec 2 ressources d'hébergement d'urgence Offrir 3 contributions de loyer Aménagement de 3 logements
Maison d'hébergement jeunesse Roland-Gauvreau (Pour une intégration réussie "chez soi!")	Supporter l'aménagement d'un logement	Nombre de personnes ayant bénéficié du service	50 adultes et 25 enfants en situation d'itinérance hors refuge qui ont bénéficié du service
Maison l'Intersection	Supporter l'aménagement d'un logement	Nombre de personnes ayant bénéficié du service	8 personnes en situation d'itinérance hors refuge qui ont bénéficié du service

Secteur d'activité	Résultat attendu	Indicateur	Cible
Services de prévention et d'orientation vers des services offerts à l'extérieur des refuges (B)			
Hébergement d'urgence Terrebonne (HUTTE)	Favoriser la sortie de campement en déployant des stratégies « outreach »	Nombre de sorties de campement	90 personnes qui ont quitté un campement
Travail de rue Lavaltrie	Octroyer une prestation d'aide d'urgence pour éviter l'expulsion d'un logement, aide aux frais de déménagement et offrir de l'aide alimentaire	Nombre de personnes ayant bénéficié du service	9 personnes en situation d'itinérance hors refuge qui ont bénéficié du service
Ô Travail de Rue Etc (OTRE)	Octroyer une prestation d'aide d'urgence pour éviter l'expulsion d'un logement, aide aux frais de déménagement et offrir de l'aide alimentaire	Nombre de personnes ayant bénéficié du service	<ul style="list-style-type: none"> • 25 prestations d'aide d'urgence • Paiement de 4 frais de déménagement
Café de rue Terrebonne	Octroyer une prestation d'aide d'urgence pour éviter l'expulsion d'un logement, aide aux frais de déménagement et offrir de l'aide alimentaire	Nombre de personnes ayant bénéficié du service	15 personnes en situation d'itinérance hors refuge qui ont bénéficié du service
Services de soutien à la clientèle (C)			
Hébergement d'urgence Terrebonne (HUTTE)	Assurer l'accompagnement et le cheminement des personnes accueillies à bas seuil dans les nouvelles places d'hébergement transitoire	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'occupation (%) des nouvelles places d'hébergement • Taux de départ (%) en logement ou en chambre • Taux de départ (%) en emploi 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir un taux d'occupation supérieur à 85 % des nouvelles places d'hébergement • 50 % des personnes hébergées dans les nouvelles chambres partent en logement ou en chambre à la fin de l'hébergement • 40 % des personnes accueillies font un départ en emploi durant le séjour en hébergement

Secteur d'activité	Résultat attendu	Indicateur	Cible
Services de soutien à la clientèle (C)			
Travail de rue Lavaltrie	Accompagner les personnes vers les services des organismes communautaires, entreposage temporaire, transport et accès aux technologies. Aide financière pour les frais de santé ou d'hygiène urgents et non couverts. Offrir des trousse d'urgence pour les besoins d'hygiène de base.	Nombre de personnes ayant bénéficié du service	<ul style="list-style-type: none"> Assurer 15 accompagnements Trouver 3 spécialistes partenaires Offrir 25 trousse d'urgence pour les besoins d'hygiène de base.
Maison l'Intersection	Fournir des trousse d'arrivée et de départ	Nombre de personnes ayant bénéficié du service	<ul style="list-style-type: none"> 20 trousse d'arrivée 20 trousse de départ
Ô Travail de Rue Etc (OTRE)	Mise en œuvre d'activités en réduction des méfaits. Offrir un fond de dépannage pour des besoins essentiels et location d'un entrepôt pour remisage temporaire des effets personnels.	Nombre de personnes ayant bénéficié du service	<ul style="list-style-type: none"> 500 visites au local 200 interventions au laboratoire 25 références vers des services de traitement 20 dépannages pour besoins essentiels
UNIATOX	Offrir des trousse d'articles pour les besoins essentiels, transport et accès aux technologies.	Nombre de personnes ayant bénéficié du service	<ul style="list-style-type: none"> 350 déplacements vers le centre 350 trousse d'articles pour besoins essentiels
Investissement en immobilisations (D)			
Hébergement d'urgence Terrebonne (HUTTE)	Ajouter 16 places d'hébergement	<ul style="list-style-type: none"> Taux d'occupation (%) des nouvelles places d'hébergement Accueillir un nombre supplémentaire de personnes 	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir un taux d'occupation supérieur à 85 % pour les nouvelles places d'hébergement Accueillir de 70 personnes supplémentaires annuellement

Secteur d'activité	Résultat attendu	Indicateur	Cible
Investissement en immobilisations (D)			
Maison d'hébergement jeunesse Roland-Gauvreau <i>(Pour une intégration réussie "chez soi"!)</i>	Aménager les nouveaux logements de transitions	Nombre de places supplémentaires	<ul style="list-style-type: none"> 6 places supplémentaires pouvant accueillir des personnes seules (édifice rue Saint-Thomas) 8 places avec ou sans enfant (édifice Amélie-Fristel)
Maison d'hébergement jeunesse Roland-Gauvreau <i>(Un cadre à l'apprentissage de la vie domestique)</i>	Acheter un bâtiment et aménager 8 unités de logement	Nombre de places supplémentaires	8 places supplémentaires
Ô Travail de Rue Etc (OTRE)	Aménager des espaces	Nombre d'intervention réalisée dans le nouvel espace	100 interventions réalisées

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière**

Québec 

Production : Direction des programmes santé mentale et
dépendance, janvier 2025